



JOSE GRAZIANO DA SILVA

Directeur général, FAO

Mesdames et Messieurs, c'est un réel plaisir d'accueillir les participants à la Conférence de Politique Internationale.

A ce jour, on estime à 840 millions le nombre de gens souffrant de la faim de façon chronique et à 2 milliards le nombre de gens souffrant d'un déficit en micronutriments. 26 % des enfants dans le monde sont rachitiques. La malnutrition coûte environ 5 % du PIB mondial. Voici l'ampleur de notre défi, et son urgence a été mise en avant par le Zero Hunger Challenge lancé par le Secrétaire Général des Nations Unies Ban Ki-moon lors de la Conférence Rio+20. La crise des prix de la nourriture qui a débuté en 2007-2008 a clarifié une chose de façon certaine : les solutions individuelles ne suffisent pas. Dans le monde d'aujourd'hui, la seule façon d'avancer c'est de travailler ensemble. Il y a de nombreux aspects de la gouvernance sur la sécurité alimentaire que les dirigeants et les acteurs du développement politique doivent adresser, parmi lesquels : les investissements dans le secteur agricole, la volatilité des prix, la production alimentaire et les schémas de consommation. La gouvernance mondiale pour la sécurité alimentaire constitue un élément central de ce processus. Le Comité Réformé de la Sécurité Alimentaire Mondiale est la pierre angulaire de la gouvernance actuelle en matière de sécurité alimentaire. Les lignes directrices volontaires sur la gouvernance responsable des terres vont aider à garantir le droit à la nourriture des communautés rurales vulnérables. Et une fois approuvé, le principe du droit à l'investissement pour une agriculture responsable va permettre de garantir que la finance internationale dans l'agriculture contribue également à la sécurité alimentaire. Le système d'information des marchés agricoles (AMIS), déjà mis en place par le G20, nous permet de répondre plus efficacement à la volatilité des prix. Pour soutenir tous ces efforts, nous avons besoin d'un engagement de sécurité alimentaire régional et de structures d'intégration régionales telles que le mécanisme CAADP de l'Union Africaine. Et dans ce processus de prise de décisions, nous devons impliquer un grand nombre de facteurs, qui doivent inclure : la gouvernance, la communauté internationale, la société civile, le secteur privé et la recherche académique.

Mesdames et Messieurs, nous avons fait les premiers pas. Maintenant nous devons continuer, construire sur cette base et renforcer le consensus. Merci de votre attention.